



# La Pyrale du buis

« De mémoire d'anciens, on avait jamais vu un tel phénomène ... »



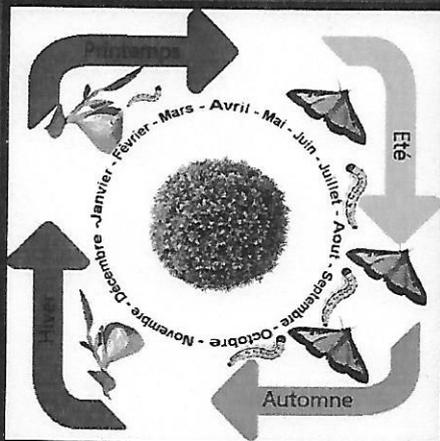
## Comment est-elle apparue en France?

Ce petit papillon de nuit très problématique, originaire d'Asie a été introduit accidentellement en France en 2008. Sa propagation est due notamment, au commerce de buis étrangers. On relève sa présence en France pour la première fois en Alsace, alors qu'elle est présente en Europe depuis 2006. Elle s'est ensuite rapidement propagée à l'échelle nationale, tant et si bien qu'à ce jour plus de 70 départements sont touchés par la Pyrale du buis.

Agos-Vidaños, 01/01/09



## Ecologie de la Pyrale:



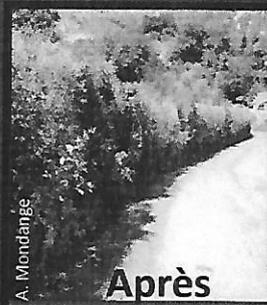
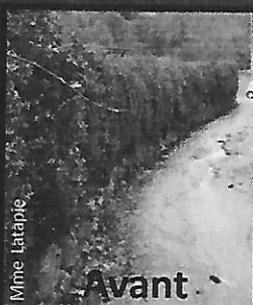
La Pyrale du buis est un lépidoptère de la famille des Crambidae.

Chaque femelle vit une quinzaine de jours et peut pondre jusqu'à 1200 œufs. On dénombre 2 à 3 pontes par année selon le climat. En quelques jours à peine, les œufs éclosent et une petite chenille pratiquement invisible à l'œil nu va commencer à se nourrir de la sève présente dans les feuilles de buis. Au bout d'un mois, elle aura atteint sa taille maximale d'environ 3,5 cm. Avec sa voracité croissante, elle finit par dévorer les feuilles dans leur intégralité et s'attaque même à l'écorce des buis. Finalement, la chenille se retire dans sa chrysalide, et c'est un papillon qui en sortira environ un mois après.

## Le buis et Agos-Vidalos

Le buis est une espèce présente dans la région depuis toujours, il y a quelques années il était coupé afin de confectionner des bouquets avec les branches qui était ensuite déposé au pied de la vierge à Lourdes.

Aussi dès le milieu du XVIII siècle, il est fait mention de la fabrication de chapelets et de peigne en bois de buis qui fait de celui-ci une richesse du piémont pyrénéen.



Haie de buis attaquée l'été dernier, n'ayant subit aucun traitement. Présence de jeunes repousses. (Mme Latapie).

**Pratiquement la totalité des buis présents sur Agos-Vidalos ont été touchés par la Pyrale du buis. Cela a eu un impact sur les jardins et l'environnement des habitants. Malgré l'ampleur de l'attaque, on peut tout de même observer des jeunes repousses sur les buis touchés par la pyrale.**



Chez Mr et Mme Testeil, les nombreux buis n'ont pas été épargnés malgré les pièges et traitement mis en place. Certains ont donc été arrachés/coupés et d'autres laissés tel quel. Le jardin n'a plus le même aspect mais sur les buis encore présent, des repousses bien verte ont fait leur apparition.





# La Pyrale du buis



## Etat des buis et conséquences:

Après la première attaque de pyrale, les buis complètement défoliés ou presque peuvent arborer de jeunes repousses au niveau de la base et/ou des rameaux. Malheureusement il suffirait d'une nouvelle attaque de pyrale pour en venir à bout, et lorsqu'on sait qu'il peut y avoir 2 à 4 générations de chenilles par an, cela ne laisse pratiquement aucun répit à nos buis. Outre leur aspect dégarni et sec qui peut avoir un impact du point de vue paysager, tous ces buis en dépérissement peuvent accroître temporairement le risque d'incendie en période estivale. De plus si les buis venaient à mourir, des glissements de terrain pourraient survenir dans certaines zones à risques.



## Peut-on lutter contre la pyrale ?

Il n'existe à ce jour aucune solution permettant de se débarrasser définitivement de la pyrale du buis, mais quelques moyens de lutte peuvent permettre de limiter les dégâts à échelle locale en agissant aux différents stades de développement de la Pyrale.

**Action sur les œufs:** -Couvrir les buis avec des filets à mailles fines pour empêcher les papillons de pondre.

-Avoir recours aux trichogrammes (petites guêpes) qui va pondre dans les œufs de la pyrale.

**Action sur la chenille:** La lutte microbiologique avec le *Bacillus thuringiensis* (bactérie) ⚠ n'étant pas sélectif, ce produit nuit aussi aux insectes auxiliaires du jardin tels que les coccinelles ou les abeilles.

**Action sur le papillon:** Piège à phéromones pour piéger les papillons mâles.

**Prédateurs naturels:** Les insectivores tels que la mésange et les chauve-souris sont des prédateurs de la pyrale. La mise en place de nichoirs peut donc favoriser la prédation sur vos buis.

L'enjeu que représente le dépérissement des buis sur le territoire français, a mené à la création d'un programme national pour mettre au point et évaluer des solutions de biocontrôle contre la pyrale et les maladies du dépérissement du buis. Ce programme, intitulé «SaveBuxus» a été mis en place pour la première fois sur la période 2014-2017. Un second projet «SaveBuxus II», a vu le jour pour l'année 2018 jusqu'en 2020, avec pour objectif cette fois de développer des stratégies combinées pour protéger les buis.



Voici quelques liens qui pourront vous être utiles si vous souhaitez obtenir plus d'informations:

- <https://www.dance-écrite.fr/ressources/1411/2014-2017-les-buis-contre-la-pyrale-du-buis>
- <https://www.ephytis.inra.fr>
- <https://www.insectes.net/fr>